

Réforme du collège : la mobilisation continue !

Après 4 journées de grève, les enseignants du second degré ne lâcheront pas ! **Cette réforme ne doit pas passer !** L'intersyndicale, réunie le 21 septembre est toujours déterminée à obtenir le retrait du décret et s'en donne les moyens en mettant au point le plan d'action suivant :

- **Une manifestation nationale à Paris le samedi 10 octobre** (le cortège partira à 13 h 30 de Port Royal) :

L'intersyndicale appelle à y participer en masse, **au-delà des seuls enseignants de collège**, tous les enseignants et les parents d'élèves qui refusent de voir sacrifier la jeunesse de notre pays par une réforme qui, en abaissant les exigences, en sacrifiant les disciplines en faveur d'un « gloubi-

boulga » indigeste et insipide, ne bénéficiera à aucun élève en difficulté et ne permettra pas aux autres d'aller au bout de leurs possibilités.

- **Une nouvelle pétition** à la suite de la précédente intitulée « un autre collège 2016 ».
- **Un communiqué de presse** à consulter sur le site internet du SNCL : www.sncl.fr

Le SNCL-FAEN sera présent dans la manifestation **et appelle d'ores et déjà tous les collègues à le rejoindre.**

**Le samedi 10 octobre :
TOUS DANS LA RUE !**

Conseils d'administration : vous êtes concernés

La mise en place de nouvelles indemnités (IMP), de nouveaux modes d'enseignement (EPI) vont s'ajouter aux attributions habituelles du C.A. **pour en accentuer le rôle et l'importance.**

Les décisions qui y seront prises, de plus en plus nombreuses, auront une incidence directe **sur votre service, votre emploi du temps et vos conditions de travail.**

Ne pratiquons pas la politique de la « chaise vide » ! **Participons en nous portant candidat sur une liste S.N.C.L.-F.A.E.N.**

Même si la multiplication des réunions en tous genres et l'aggravation de nos conditions de travail pourraient nous inciter à « *faire l'impasse* » sur le Conseil d'administration, **ce serait une grave erreur.**

Franchissez le pas, nous sommes là pour vous aider.

Pour obtenir des informations sur le rôle du Conseil d'administration ainsi que sur le déroulement de l'élection, consultez le site internet du SNCL : www.sncl.fr



Programmes cycles 3 et 4 : attention chantier !

Après plus de 20 mois de travail et plusieurs cafouillages, ils seront, avec ceux du cycle 2, présentés au **Conseil supérieur de l'éducation (CSE) les 8 et 9 octobre**. Sans préjuger du vote de cette instance, le **SNCL-FAEN** émet déjà de sérieuses critiques de principe sur ces programmes.

Nommé par la ministre, après ses avatars précédents, le Conseil supérieur des programmes (CSP) était mandaté pour construire des programmes permettant de **mettre en œuvre le « nouveau » socle commun**.

Le **SNCL-FAEN** réaffirme **son opposition au socle commun**, qui prétend couper toutes les têtes qui dépassent au-delà du minimum que doit avoir acquis tout élève en 3^{ème}, une année avant la fin de la scolarité obligatoire. Pour nous, le concept même de socle « *commun* », par ce seul adjectif forcément **restrictif**, ne permet pas aux élèves qui n'ont pas de difficulté (la majorité) d'aller au bout de leurs possibilités. C'est d'ailleurs tout l'argument de la ministre pour promouvoir sa réforme : **ne donner à aucun ce que l'on ne peut donner à tous**, sous prétexte d'égalitarisme mal digéré.

Il s'agit désormais de programmes « *de cycles* » qui fixent « *des attendus* », donc ce que les élèves doivent avoir acquis au terme de périodes

de trois ans. A une conception de **programme annuel pour une discipline** se substitue une logique « *curriculaire* » fixant des objectifs à atteindre **sur 3 années** au lieu d'une seule.

On ne fait que **reporter** sur le niveau supérieur les difficultés de certains élèves sans garantie aucune qu'à la fin du cycle les difficultés seront aplanies, avec en perspective **une baisse du taux de redoublement, donc des économies**. Les équipes enseignantes devront mettre du contenu, définir une progression, travailler en équipe ce qui exigera moult réunions et allongement de leur temps de présence dans les établissements.

L'interdisciplinarité est le nouveau mantra de l'enseignement. Cette dimension de « *croisement entre les disciplines* » sera particulièrement mise en lumière lors des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (**EPI**).

Le numérique est survalorisé, intégré aux apprentissages (notamment en maths et français) comme si la lecture sur tablette n'était plus de la lecture, donc du sens à construire.

Une autre question reste entière, pour laquelle aucune réponse n'est donnée : quels arguments la ministre trouvera-t-elle pour **convaincre les enseignants qu'ils retrouveront le plaisir d'enseigner et que leurs élèves réussiront mieux ?**

NON à la formation à la réforme !

Plusieurs chefs d'établissement, sur l'ordre des inspecteurs, s'adressent aux professeurs de collège pour qu'ils se portent **volontaires** à une formation qui leur permettrait d'être **eux-mêmes formateurs** de leurs collègues. Les modalités varient d'une académie à l'autre mais dans ce domaine l'imagination **est infinie !** Certains indiquent que la formation aura lieu **sur 2 jours**, sans plus de précision, d'autres indi-

quent qu'elle concernera **2 à 5 collègues** du conseil pédagogique, qu'elle aura lieu pendant **les deux premiers jours** des vacances d'automne et qu'elle donnera lieu à un défraiement de **50€** par jour et par personne...

Ce procédé est inadmissible. Le **SNCL-FAEN** demande aux collègues de **ne pas se porter volontaires à ces formations** et de **refuser l'aumône** qui leur est faite contre deux journées de congé...